

*« N'ayez pas peur !
Je suis l'Ange de la Paix.
Priez avec moi :*

*"Mon Dieu, je crois, j'adore, j'espère et
je vous aime et je vous demande pardon
pour ceux qui ne croient pas, qui
n'adorent pas, qui n'espèrent pas
et qui ne vous aiment pas".*

*Priez ainsi. Les Cœurs de Jésus et de
Marie sont attentifs à la voix
de vos supplications. »
(Fatima, Printemps 1916)*

Jésus et Marie dont les cœurs sont intimement
unis dans la souffrance comme dans la joie, sont
touchés par la prière et la méditation de leurs
enfants leur demandant de protéger et de
renforcer la Foi, la Vie et la Paix à travers notre
cher pays et le monde qui en ont tant besoin.

*Diffusons cette information le plus
largement possible.*

*Invitons les uns et les autres à se joindre
à nous, à créer de nouveaux groupes de
prière au sein de nos paroisses et au-
delà.*

**Samedi 3 octobre 2026
à 15.00, en tous lieux,
pour
la Belgique et le monde entier,
prions tous ensemble
le Rosaire.**



www.rosaireauxfrontieres.be

**Dévotion
des premiers samedis
du mois demandée
par Notre Dame
de Fatima,
le 13 juillet 1917.**

*« Pour empêcher la guerre,
je viendrai demander
la consécration de la Russie
à mon Cœur Immaculé et
la Communion réparatrice
des Premiers Samedis. »*



Le 10 décembre 1925,
à Pontevedra en Espagne,
peu après son arrivée au postulat des
Sœurs de Sainte Dorothée,
Sœur Lucie reçoit ce message de Notre
Dame accompagnée de l'Enfant Jésus :
« Regarde, ma fille, mon cœur entouré
d'épines que les hommes ingrats,
à tout moment, lui enfoncent par des
blasphèmes et des ingratitudes. »

Le Cœur de Marie souffre encore et plus
que jamais aujourd'hui... alors
répondons, nous aussi, avec générosité à
sa demande par :

« La communion réparatrice des 5 premiers samedis du mois. »

Cette démarche est voulue par
Marie pour établir la dévotion à son
Cœur Immaculé dans le monde
entier.



« A tous ceux qui :
pendant cinq mois consécutifs,
le premier samedi,

- *se confesseront,*
- *recevront la sainte Communion,*
- *réciteront un chapelet*

- *et me tiendront compagnie
pendant quinze minutes,
en méditant sur
les quinze mystères du Rosaire,*
- *en esprit de réparation pour les
offenses à mon Cœur Immaculé,*

*je promets de les assister à l'heure de la
mort, avec toutes les grâces nécessaires
pour le salut de leur âme.»* a dit Marie à Sœur
Lucie, le 10 décembre 1925.

Jésus a demandé à Sœur Lucie à Thuy,
le 29 Mai 1930, de faire cela en réparation des cinq
espèces d'offenses et des blasphèmes proférés
contre le Cœur Immaculé de Marie :

1. les blasphèmes contre l'Immaculée
Conception de Marie,
2. les blasphèmes contre sa virginité,
3. les blasphèmes contre sa maternité divine,
en refusant en même temps de la reconnaître
comme Mère des hommes,
4. les blasphèmes de ceux qui cherchent
publiquement à mettre dans le cœur des
enfants l'indifférence ou le mépris, ou même
la haine à l'égard de cette Mère Immaculée,
5. les offenses de ceux qui l'outragent
directement dans ses saintes images.